



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS  
Site : <http://www.sitecommunistes.org>  
Hebdo : [hebdo@sitecommunistes.org](mailto:hebdo@sitecommunistes.org)  
Courriel : [communistes@sitecommunistes.org](mailto:communistes@sitecommunistes.org)

24/02/2025

## **Résumé des questions économiques et sociales:** **semaine n° 215 du 24 février 2025**

### **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE: 12 DROITS D'ALERTE DÉPOSÉS PAR L'INTERSYNDICALE !**

**La CGT, Sud, Force Ouvrière et la CFDT ont déposé 12 droits d'alerte pour les Maisons des solidarités en particulier, suite au non-renouvellement de contractuels par le Département de la Haute-Garonne. Sébastien Vincini n'a pas tenu sa promesse de sanctuariser le social, déplorent les syndicats.**

Depuis la mi-février, les agents de la Maison des solidarités (MDS) de Frouzins, en Haute-Garonne, exercent leur droit de retrait. Les syndicats affirment avoir déposé par ailleurs 12 droits d'alerte concernant des MDS où la direction de Haute-Garonne Ingénierie, suite au départ de plusieurs professionnels en CDD dans un contexte de restriction budgétaire touchant les collectivités territoriales.

Le point commun de cette détresse : le **non-renouvellement de plusieurs contractuels**, toutes missions confondues, tout particulièrement dans le social. L'intersyndicale estime avoir été bernée par les promesses du président du Département qui, selon elle, leur avait assuré suspendre toute nouvelle annonce de fin de contrat et préserver certaines missions spécifiques comme les agents de prévention Maisons des solidarités ou référents Aide sociale à l'enfance (ASE).

#### **Aide sociale à l'enfance !**

Les organisations syndicales déclarent : "*des collectifs n'arrivent plus à remplir leurs missions de service public suite au départ de nombreux professionnels*", appuyant sur les risques psychosociaux, des annonces "*brutales*" de réorganisation et des conditions de travail dégradées.

Elles s'étonnent, d'autant plus qu'elles assurent avoir reçu des engagements du président du Département le 10 décembre dernier, lequel est apparu en audition le 4 février dernier à l'Assemblée nationale par la Commission d'enquête sur les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance, assurant que "*les référents ASE et Informations préoccupantes (ndlr enfance en danger) sont sanctuarisés*".

Les Maisons des solidarités en Haute-Garonne assurent les compétences sociales du Département (enfance, précarité, famille, seniors, handicap). Auterive, Carbonne, Blagnac, Colomiers, Saint-Jean, Muret, Aspet... **il en existe 30 en tout en Haute-Garonne**. Ce sont plus de **1.500 professionnels de l'action sociale et médico-sociale** qui travaillent pour le Département.

#### **Economies !**

Le Conseil départemental de Haute-Garonne, parce qu'il était jusque là l'un des départements de métropole les moins en péril financièrement, est aussi l'un de ceux qui doivent mettre le plus la main au portefeuille pour satisfaire les exigences d'économie, les fameux cinq milliards d'euros pour les collectivités, formulées pour la première fois par Michel Barnier en octobre dernier.

Sébastien Vincini évoquait à l'époque 110 millions d'euros d'économie à réaliser. Sur Ici Occitanie en décembre, **le président socialiste du Département avait justifié la suppression de 500 postes dans sa collectivité**, se retrouvant contraint de "maintenir le cap" tout en protégeant les agents titulaires en poste.

Les syndicats au Département ont depuis organisé plusieurs manifestations à Toulouse, dont celle du 26 novembre qui a réuni au moins 1.700 personnes selon la police.

### **EN 30 ANS, LA PICARDIE A PERDU PLUS DE 80 000 EMPLOIS INDUSTRIELS !**

En Picardie, le poids économique du secteur industriel reste important malgré de nombreuses fermetures d'usines et des suppressions massives d'emplois ces 30 dernières années.

**En 1990, les trois départements de la Somme, l'Oise et l'Aisne comptaient 182.720 emplois industriels**, selon l'INSEE Hauts de France. En 2021, au dernier pointage de l'institut de la statistique, **le secteur en a perdu plus de 82.400**. La Somme est passée de 53.310 à 33.730 emplois industriels en trois décennies.

Le département de la Somme a effectivement été marqué par des fermetures d'usines et des traumatismes sociaux : Goodyear, Whirlpool, Flodor ou, plus récemment, la fermeture du site de Watts à Hautvillers-Ouville. Sur la période 2013-2023, la Picardie a continué à perdre des emplois industriels, passant de 109 114 à 100.266 en dix ans.

### **14,4% des emplois sont industriels en Picardie !**

Alors que l'industrie représente 11,4% de l'emploi total en France, ce pourcentage grimpe de trois points (14,4%) pour ce qui est de la Picardie. Le secteur continue de peser donc, dans le département de la Somme le maillage industriel reste important et regroupé par grands pôles d'activités. **Environ 10.000 personnes travaillent pour l'industrie lourde sur la zone nord d'Amiens.**

**C'est quasiment trois fois moins qu'il y a 30 ans.** Les difficultés actuelles de Valeo ou d'Ynsect rappellent que l'équilibre économique de la zone est fragile, même si elle compte encore 400 entreprises dont des poids lourds comme Procter&Gamble ou Unither.

### **Aéronautique, outillage ou agro-alimentaire !**

A Méaulte, près d'Albert, Airbus Atlantic emploie 1.800 salariés et des dizaines d'entreprises sous-traitantes travaillent dans ce domaine de l'aéronautique. L'industrie du verre est un autre pôle d'activités très important dans la Somme. A tel point que la vallée de la Bresle, à la frontière de l'Oise et Seine Maritime a été rebaptisée la Glass Vallée, le premier pôle mondial du flaconnage. Ce pôle est structuré autour d'un géant, Verescence, qui emploie 800 salariés à Mers les Bains et peut y produire jusqu'à 200 millions de flacons par an.

Le Vimeu est un autre bastion industriel historique. Le bassin est spécialisé dans la fabrication d'outillage et notamment la robinetterie. La commune de Feuquières en Vimeu en concentre une partie avec les entreprises Facom, Intuis ou encore Velux. Dans un département rural et agricole comme la Somme, l'industrie agro-alimentaire est forcément représentée et pourvoyeuse d'emplois. Parmi les gros sites du département, l'usine Bonduelle à Estrées-Mons, près de Péronne, Mousline à Rosières en Santerre, Lactinov à Abbeville ou encore Pasquier, à Vron dans le nord ouest de la Somme.

## **MICHELIN BLANZY (SAÔNE ET LOIRE) : II EST PRIMORDIAL QUE LES SALARIÉS ET RETRAITÉS MICHELIN DÉCLARENT LES CANCERS EN MALADIE PROFESSIONNELLE DÉCLARE LA CGT !**

Le 31 janvier, le Syndicat CGT de l'usine de Michelin Blanzay a déclenché seul un DGI , malgré les alertes que nous avons posé en CSE et en CSE Central à Clermont.

**Tout le monde a cherché à repousser le moment où on devrait enquêter sur des cas de cancers déclarés en Maladie Professionnelle, en premier lieu la direction de l'usine Michelin.** Malgré le refus de **certaines organisations syndicales et la direction de lancer une enquête CSSCT locale** , la CGT a réussi à maintenir son DGI et provoqué la venue de l'Inspection du travail.

Cette dernière a fait une visite des postes de confection Génie Civil ainsi que du transit de la dissolution (mélange de gomme et de solvant ) utilisée dans cet atelier et approuve une gestion locale du problème. Suite à la lecture **d'expertises déjà réalisées sur des sites de production Goodyear** , nous avons réalisé l'étendue des problèmes et réclamé un CSE extraordinaire, date à définir , afin de revoir le Document Unique (Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est un document essentiel, permettant à une entreprise d'identifier et d'évaluer les risques professionnels liés à son activité) , demander la mise en place d'une enquête CSSCT et la **nomination d'un expert externe** .

La venue de la CARSAT (La Carsat Bourgogne Franche-Comté, organisme de la Sécurité sociale, intervient sur la retraite, les risques professionnels et la santé) le 20 février et la lecture du courrier de l'inspection du Travail sur sa visite , ayant relevé beaucoup de problèmes sur les postes de travail ainsi que le manque de gestion des émanations de solvant et de dissolution, la tenue de l'enquête CSSCT locale avec des élus de votre syndicat permettra de faire cesser un danger reconnu par les maladies professionnelles.

En attendant il est primordial que les salariés et retraités Michelin déclarent les cancers en Maladie Professionnelle ( prostate , vessie , etc.) auprès de leur médecin traitant ou le service médical du Travail MT 71, chargé de remplacer le service médical autonome Michelin démissionnaire. **Sans les déclarations, chaque cas est considéré comme une maladie étrangère au travail !**

## **L'USINE VALEO DE LA SUZE-SUR-SARTHE VA FERMER SES PORTES FIN AVRIL « C'EST PLUS TÔT QUE PRÉVU » !**

Cela interviendra à la fin du mois d'avril, aux alentours du vendredi 25 avril 2025. Certains secteurs de l'usine arrêteront dès la fin du mois de mars, de source syndicale. La direction organise des réunions avec les différentes équipes ce lundi et ce mardi. Certaines personnes rencontrées devant l'usine disent être "*sous le choc*" de cette annonce, l'arrêt de production arrivant "*plus tôt que prévu*".

### **Une prime pour les salariés qui restent dans le groupe !**

Lors des dernières réunions entre la direction et les syndicats, Valeo a proposé une prime de 10.000 euros aux salariés qui feront le choix de rester dans le groupe, en travaillant sur d'autres sites. Une prochaine réunion de négociations est prévue le 7 mars. Le site de La Suze-sur-Sarthe avait été mis en vente en juillet 2024, mais aucun repreneur ne s'est manifesté. Valeo a donc décidé de fermer l'usine, mettant en avant le ralentissement de la production automobile européenne pour justifier cette décision.

## **ARCELOR-MITTAL : DÉLOCALISATIONS EN INDE, L'INQUIÉTUDE MONTE !**

L'inquiétude continue de monter quant aux décisions que va prendre ArcelorMittal pour ses sites en France. L'annonce récente d'un plan de délocalisation d'une partie des fonctions support européennes du groupe vers l'Inde, puis la démission du directeur général d'ArcelorMittal France, Matthieu Jehl, n'ont pas contribué à rassurer.

### **La séquence continue !**

En novembre 2024 d'abord, ArcelorMittal a annoncé fermer deux sites en France (à Reims et Denain), puis retarder à une date indéfinie son grand projet d'acier vert à Dunkerque. En janvier 2025 ensuite, le président d'ArcelorMittal France, Alain Le Grix de la Salle a alerté devant l'Assemblée nationale sur un risque de disparition pesant sur chacun des sites européens de l'ancien fleuron français...

Depuis, aux surcapacités sidérurgiques chinoises s'est ajoutée la guerre commerciale de Donald Trump, et des avertissements similaires du directeur général du groupe, Aditya Mittal. ArcelorMittal a annoncé d'autres mauvaises nouvelles, dont **la délocalisation à venir d'une partie des fonctions supports du groupe en Europe vers l'Inde**, dévoilée aux représentants des salariés en comité d'entreprise européen mardi 11 février.

ArcelorMittal prévoit également de délocaliser les RH et l'informatique !

**CREIL (OISE) :** Le bassin creillois ne sera pas épargné. « *Le site de Montataire a lui aussi des fonctions supports incluses dans la réflexion débutée par le groupe* », nous a également confirmé ArcelorMittal. Les métiers évoqués représenteraient « pas loin de 10 % des effectifs » de Montataire, soit une quarantaine d'emplois, estime quant à lui Nicolas Vilmin, délégué syndical CGT.

Le coup est rude pour l'industrie de Montataire. Il y a quelques semaines, l'autre géant industriel de la ville, AkzoNobel (peintures et produits chimiques), annonçait la suppression de 89 postes, malgré la promesse du groupe néerlandais d'injecter 22 millions d'euros dans son site français.

Nicolas Vilmin, syndicaliste de la CGT, ne se fait pas non plus d'illusion quant à l'avenir durable de l'usine d'ArcelorMittal dans le Bassin creillois. « *Notre direction peut avoir un discours à court ou moyen terme, mais cela ne nous rassure pas pour autant, confie-t-il. D'ailleurs le grand patron français a bien dit qu'aucune usine n'était à l'abri.* »

## **TRAVAIL DISSIMULÉ: LES GÉANTS DU DÉCHET DOIVENT RENDRE DES COMPTES !**

Depuis 2017, des travailleuses et travailleurs sans papiers, embauché-e-s par AR/ENVIRONNEMENT (sous-traitant des groupes VEOLIA, SUEZ, PAPREC, URBASER, ENGIE) trient les déchets ménagers des collectivités, débourent les machines, entretiennent les fours lors des arrêts techniques des incinérateurs... Tout cela sans contrat, sans déclaration, sans équipements suffisants, sans sécurité sociale, sans retraite. **Parmi eux et elles, 24 ont décidé de briser le silence et de saisir la justice.** Deux femmes enceintes, privées de congé maternité, font partie de celles et ceux qui demandent réparation devant le Conseil de prud'hommes et ont déposé plainte. **Les donneurs d'ordre savaient... et ont laissé faire !** Les multinationales du déchet VEOLIA, SUEZ, PAPREC, URBASER, ENGIE, ont eu recours à ce sous-traitant frauduleux et ont fermé les yeux sur les violations du droit du travail. Leur obligation de vigilance leur imposait pourtant de vérifier, tous les six mois, que leur sous-traitant respectait la loi. Aujourd'hui, ces géants doivent être condamnés, au même titre que leurs sous-traitants, pour travail dissimulé, marchandage, emploi de travailleur-euse-s sans titre, discrimination systémique et conditions de travail indignes.

**L'exploitation des sans-papiers : un modèle économique ?** En laissant faire ces pratiques, les géants du déchet ont clairement choisi leur camp : l'hyper-profit plutôt que la dignité humaine. Ce combat a été déclenché par un

accident du travail grave, non déclaré par l'employeur. **Résultat ? Fin de contrat immédiate pour le travailleur blessé...** Il a fallu l'intervention de la CGT et de l'Inspection du travail, trois courriers d'avocat et une saisine de la Commission de Recours Amiable de la CPAM (CRA) pour que l'accident soit enfin reconnu, deux ans plus tard ! **Face à l'injustice, la lutte syndicale paie !** Le 28 août 2023, une première action syndicale a permis l'embauche en CDI et la régularisation d'un premier groupe de travailleurs. Un second groupe se prépare à suivre la même voie. L'audience pour les **10 premiers dossiers aura lieu le 26 mars 2025 à 13h** au Conseil de prud'hommes de Paris – 27 rue Louis Blanc, 75010 Paris.

### **WATTS À HAUTVILLERS-OUVILLE (SOMME) : LE DÉPART DES MACHINES SE PRÉPARE, À QUELQUES MOIS DE LA FERMETURE DE L'USINE !**

**Des émissaires d'autres entreprises du groupe étaient la semaine dernière chez Watts, à Hautvillers-Ouille. L'usine de robinetterie doit fermer ses portes en 2025. Une centaine de salariés vont être licenciés.**

C'est une fermeture qui marquera longtemps Hautvillers-Ouille, petit village de l'ouest de la Somme : celle de Watts, installée depuis une cinquantaine d'années dans la commune. D'ici à quelques mois, **la centaine de salariés aura été licenciée.** Sur place, les visites d'autres sites du groupe se succèdent depuis le début de la semaine : notamment mardi, avec la visite de **représentants de l'usine bulgare où va être délocalisée une partie de la production.** Jeudi, c'étaient des émissaires de Virey-le-Grand qui étaient attendus, avant d'autres encore la semaine suivante. *"On savait qu'à un moment, on allait vivre ça parce qu'il le fallait, il le faut"*, déclare Stéphane Graindor, **élu CFDT et secrétaire du CSE.**

Le calendrier n'est pas encore connu, même si les premiers départs sont attendus pour le courant du mois de mars.

### **RENNES (ÎLLE-ET-VILAINE) : DES ENFANTS SANS TOIT RESTENT DORMIR À L'ÉCOLE !**

**Face au manque de places en hébergement d'urgence, un collectif rennais réquisitionne des écoles pour mettre à l'abri des familles sans toit. Une solution, tolérée par la municipalité, qui illustre les carences de l'État.**

C'est un samedi pluvieux. L'école publique, anonymisée pour des raisons de sécurité est vide, à l'exception de la salle des professeurs. C'est dans ce bâtiment que Natia et Davit, un jeune couple géorgien, et leur fille, Mzia, **dorment depuis deux mois.**

Le week-end leur offre un peu de répit. En semaine, la fillette de 3 ans traverse la cour pour rejoindre ses camarades de classe. **Les parents, eux, doivent quitter les lieux à 7h30 et ne peuvent revenir qu'à 18h45.** *« C'est fatigant »*, confie Natia. Elle passe ses journées dans un centre d'accueil pour les sans-papiers. Même s'il fait froid là-bas, elle retrouve des personnes qui parlent la même langue. Elle en profite aussi pour cuisiner des plats qu'elle réchauffera ensuite dans le micro-onde de la salle des profs.

Natia et Davit n'ont pas de papiers. Ils sont venus en France pour soigner la hanche de leur fille. Chaque semaine, ils appellent le 115 pour obtenir une place en hébergement d'urgence, en vain. Selon le SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation) d'Ille-et-Vilaine, 71 % des appels passés par des familles avec enfant dans le département se sont soldés par un refus en 2024.

C'est grâce à un collectif, *« Elèves protégé-e-s »*, que la famille géorgienne a pu trouver refuge à l'école. Depuis l'automne 2022, les bénévoles des parents d'élèves et des professeurs, ont hébergé **56 familles dans 19 écoles, pour quelques jours ou plusieurs semaines.**

*« En partant du principe qu'une nuit à l'hôtel coûte 20 euros par personne, nous avons fait économiser à l'État plus de 400.000 euros »*, souligne Emilie, l'une des membres.

Partout en France, l'hébergement d'urgence est saturé. D'après le baromètre Enfants à la rue, **2 043 enfants étaient sans solution d'hébergement suite à une demande au 115, le 19 août 2024.** Une hausse de **120 % par rapport à 2021.** Et encore, ce chiffre ne prend pas en compte les familles qui n'appellent pas.

#### **Intervention hors compétence !**

Pour pallier la carence de l'État au niveau local, la ville de Rennes a créé **950 places d'hébergement pour toute famille avec mineur, sans limitation de durée pour les personnes accueillies.** Ce dispositif, *« qui ne relève pas de notre compétence »*, coûte entre 2,5 et 4 millions d'euros par an, *« si on prend en compte, en plus des charges liées aux bâtiments, l'annulation de la dette pour le périscolaire, la gratuité des transports, etc »*, explique David Travers, l'adjoint délégué à la Solidarité. Malgré son coût important, ce soutien reste insuffisant. Une liste d'attente a dû être en effet mise en place.

La capitale bretonne, comme quatre autres municipalités, a attaqué l'État en justice devant leur tribunal administratif afin d'obtenir le remboursement de ces frais et exiger une refonte du système. Cet acte politique symbolique n'apportera cependant pas de solution immédiate à *« l'amer constat »* que fait David Travers : *« depuis deux ans, les occupations de gymnases, de parcs et d'écoles sont devenues pérennes. »*

Si elle n'est pas directement « gestionnaire » de ces solutions, la mairie les « tolère » et laisse le chauffage allumé dans les établissements concernés. Elle est également informée dès qu'une famille est mise à l'abri. « C'est presque banalisé. C'est inquiétant qu'on devienne un service annexe », déplore Emilie.

« On est pris à notre propre piège. C'est pour ça qu'on doit renforcer notre activité de plaidoyer », confirme Raphaël Vulliez. Ce professeur des écoles lyonnais fait partie de « Jamais Sans Toit ». Né en 2014, ce collectif est le premier à avoir réquisitionné des écoles pour « parer à l'urgence et mettre les pouvoirs publics face à leurs responsabilités ».

Le mode d'action a essaimé dans d'autres villes, si bien que les collectifs forment désormais un réseau national d'aide aux enfants sans toit. Sur leur site internet, un « Toitoriel » guide celles et ceux qui voudraient accompagner des familles, en indiquant notamment comment travailler en bonne intelligence avec les associations et les autorités.

### **Pas de sursaut budgétaire !**

Même si les occupations sont illégales, rares sont les municipalités qui les contestent. **A Toulouse, le maire a envoyé des huissiers dans des établissements occupés par des familles.** Une directrice d'école a pour sa part été convoquée au rectorat. Des escarmouches qui ont créé la polémique. « C'est difficile d'assumer politiquement de laisser des enfants à la rue ».

Le gouvernement semblait avoir entendu le cri d'alerte. En janvier 2024, au cœur de l'hiver, le ministre du Logement, Patrice Vergriete, avait annoncé que 120 millions d'euros supplémentaires seraient alloués à l'hébergement d'urgence. L'enveloppe devait permettre de créer 10.000 places. Une promesse réitérée par Guillaume Kasbarian, son éphémère successeur. Mais comme l'ont relevé plusieurs associations, dont la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), **la promesse n'a pas été tenue.**

Hélas, le projet de loi de finances (PLF) pour 2025 ne prévoit pas de changement de cap, maintenant grosso modo l'enveloppe des années précédentes pour cette mission (2,9 milliards d'euros). Natia, Davit, Mzia et les autres continueront donc à installer un matelas de fortune entre des caisses de livres pour enfants.

### **LA REDOUTE : DES CENTAINES DE SALARIÉS EN GRÈVE !**

**Près de Lille, une centaine de salariés dénoncent un projet d'externalisation qui, selon eux, est un danger pour leurs conditions de travail.**

Un projet d'externalisation qui ne passe pas pour les salariés de La Redoute. Sur le pôle logistique situé dans le nord, **près de Lille, ils sont une centaine mobilisés lundi 17 février**, et ce, depuis trois jours, car ils craignent de perdre leurs avantages et tiennent à rester dans le groupe.

Les grévistes restent déterminés, la mobilisation est même montée d'un cran avec l'installation d'un piquet de grève et l'arrivée de palettes pour installer un barrage filtrant. **Les camions entrent et sortent au compte-gouttes.**

Le futur repreneur a tenu une réunion lundi pour discuter avec les salariés sans vraiment parvenir à convaincre. *"Ils disent toujours qu'ils ne garantissent pas les acquis, explique Nasser, salarié depuis 26 ans, est sorti inquiet de cette réunion. Donc tout est touché. Tout ce qui est maladie, congés, ancienneté... On ne peut pas rester inactif."*

#### **Du baratin !**

La mobilisation devrait donc s'élever **avec un barrage filtrant et potentiellement de futures mobilisations dans les prochains jours.** La Redoute, de son côté, assure vouloir préserver emploi et salaires, car le site serait sous-utilisé et aurait besoin d'investissement. Mais ces arguments ne convainquent pas les syndicats.

*"C'est du baratin, s'indigne un élu CGT. La vérité dans cette histoire, c'est que c'est du baratin. Ils veulent juste nous larguer, en fait, en vérité"*. Le projet d'externalisation doit aboutir le 1er juin. D'ici-là, les salariés restent motivés.

### **NESTLÉ À IITANCOURT (AISNE) : UNE QUARANTAINE DE SALARIÉS DU SITE DÉBRAYENT !**

Depuis lundi 17 février 2025, 4 heures, quelques dizaines de salariés du site de production de la zone industrielle du Bordeaux ont cessé le travail. Ils souhaitent continuer à mettre la pression pour tenter de sauver l'usine menacée de fermeture.

### **MAL LOGEMENT : GRAVITÉ DE LA SITUATION DANS NOTRE PAYS, LE NOMBRE DE PERSONNES SANS-DOMICILE A DOUBLÉ !**

Des associations attaquent l'Etat en justice !

- 350.000 personnes sans domicile en France. En 2012, elles étaient 143.000, leur nombre a plus que doublé.
- La précarité énergétique touche 30% des ménages Français, cela a doublé en 4 ans.
- Moins d'un demandeur sur 5 reçoit une réponse positive de logement social dans l'année.

- Autres chiffres : un Français sur 5 est touché par la crise du logement, et chaque soir, au moins 6 000 personnes dont 2 000 enfants sont refoulées par le 115.

### **Alors que faire ?**

Chaque soir, 6.000 personnes appellent le numéro d'urgence 115 sans obtenir d'hébergement, et passent la nuit dehors. Parmi elles, plus de 2.000 enfants. Et ce, sans compter le fait que le 115 ne répond qu'à 1 appel sur 2 et de nombreuses personnes, découragées, n'appellent même plus (70 % des personnes sans abri à Paris). Et lorsque les personnes sont hébergées, c'est trop souvent dans un hébergement indigne, surpeuplé ou à l'hôtel.

De plus, près de 100.000 foyers sont encore en attente d'obtenir un logement social alors qu'ils ont été reconnus prioritaires et urgents. Certains attendent depuis plus de 10 ans. Ils sont obligés de continuer à vivre dans un logement indigne, inadapté à leur handicap, en centre d'hébergement...

Le droit à l'hébergement et au logement n'est pas respecté, il l'est même de moins en moins. L'Etat est coupable de ne pas respecter sa propre loi. Il est responsable de Non-assistance à personnes mal logées.

### **La dignité, la santé et la vie des personnes mal logées sont en jeu !**

Avec les 40 organisations du Collectif des Associations pour le Logement, nous avons décidé d'attaquer l'Etat en justice. Il est temps que la justice intervienne pour lui rappeler ses obligations. C'est son rôle.

Non-assistance à personnes mal logées, c'est donc une affaire judiciaire, celle du mal-logement. Elle comprend deux recours, l'un sur l'hébergement d'urgence et l'autre sur le Droit au Logement Opposable (DALO), contre l'Etat qui ne remplit pas ses obligations minimales.

Afin que les choses changent réellement, nous demandons au tribunal d'ordonner à l'Etat d'utiliser tous les moyens dont il dispose pour mettre fin à ces situations : création de places d'hébergement d'urgence de qualité, production de logements sociaux, mobilisation des logements privés pour les louer à loyer abordable...

Plusieurs associations ont décidé de poursuivre l'Etat en justice pour « non-assistance à personnes mal logées ». 40 associations, c'est la première fois qu'elles sont autant à s'unir pour faire reconnaître la responsabilité de l'Etat. Les associations : ATD Quart Monde, La Croix Rouge, Emmaüs, l'ex-Fondation Abbe Pierre, Médecins du Monde, le Secours Catholique, etc.

### **AIDE ALIMENTAIRE POUR LES ÉTUDIANTS : "CE SONT DES MIETTES DE PAIN QUAND ON VOIT LA RÉELLE PROBLÉMATIQUE DE LA PRÉCARITÉ" !**

La nouvelle aide alimentaire lancée, lundi 17 février, pour les étudiants représente *"des miettes de pain quand on voit la réelle problématique de la précarité"*, regrette Maëlle Nizan, présidente de la Fage (Fédération des associations générales étudiantes), premier syndicat étudiant de France. Cette nouvelle aide prend la forme d'une carte prépayée attribuée aux étudiants pour les aider à faire leurs courses.

Cela concerne les étudiants qui se trouvent dans une zone blanche, c'est-à-dire qui étudient à plus de 20 minutes d'un restaurant universitaire Crous. Ils pourront utiliser leur carte dans des boulangeries ou des épiceries, par exemple. Tous ces étudiants sont concernés mais le montant varie : 20 euros par mois pour les non-boursiers, 40 euros pour les boursiers, et 10 euros supplémentaires en Outre-mer.

### **"On est dans une situation d'urgence" !**

*"Que ce soit 20 ou 40 euros, ça laisse à désirer pour pouvoir s'alimenter"*, déplore Maëlle Nizan. **"C'est un coup de pouce mais ça ne va pas permettre de s'alimenter, ce sont des miettes de pain quand on voit la réelle problématique de la précarité."** Selon le syndicat, *"il faudrait environ 100 euros pour les étudiants non boursiers et 120-125 euros pour les étudiants boursiers"*.

Au-delà de la question du montant de cette carte, le syndicat continue de demander la création de partenariats avec des sites de restauration collective pour proposer à ces étudiants la même offre que dans les restaurants universitaires : une tarification sociale et des repas complets. *"Pour ça, on a besoin de conventionnements avec des lieux de restauration dans des écoles ou dans des lieux de travail pour les fonctionnaires par exemple"*, indique Maëlle Nizan.

Par ailleurs, elle demande toujours **l'élargissement à tous les étudiants du repas à 1 euro**. *"Quand on voit aujourd'hui que 20% des étudiants ne mangent pas à leur faim, on a besoin d'ouvrir cette mesure. On est dans une situation d'urgence aujourd'hui."*

### **LUBRIZOL : GRÈVE MASSIVE CONTRE LA SUPPRESSION DE 150 POSTES !**

Les syndicats élèvent la voix. Une grève a mis à l'arrêt la production des sites Lubrizol de Rouen et du Havre pour dénoncer une restructuration menaçant près de 150 postes en Seine-Maritime. *«La CGT part sur une semaine de grève»*, a annoncé Thomas Ferment (CGT) devant le site rouennais, touché en 2019 par un gigantesque incendie de produits chimiques. *«100% des effectifs de production sont en grève à Rouen et à Oudalle (près du Havre), on est à l'arrêt avec mise en sécurité»*, a ajouté le syndicaliste. *«La CGT demande le retrait du PSE car l'usine va bien, on fait toujours de l'argent»*, a-t-il dit. *«On veut nous faire croire qu'on manque de compétitivité, mais on a*

produit 350.000 tonnes en 2024», a chiffré M. Ferment. «À titre de comparaison, notre concurrent Chevron en a produit 270.000.»

Lubrizol France produit sur ses trois sites français, à Rouen, Oudalle et Mourenx (Pyrénées-Atlantiques), des additifs pour l'essence, le diesel ainsi que les lubrifiants moteurs et industriels. La direction a annoncé début février un PSE avec **la suppression de 169 postes**, notamment **145 des 367 emplois à Rouen/Petit-Quevilly**. La direction s'est dite «surprise» et «regrette» cette grève, rappelant avoir accepté de décaler la procédure du PSE de trois semaines. «Le PSE a été un choc, personne ne s'y attendait», a témoigné un autre délégué, assurant que l'usine est «viable» et dénonçant l'ouverture de «centres clients» et d'«une méga-usine en Inde». «On négocie avec une direction qu'on ne connaît pas, qu'on ne voit jamais», s'est emporté le syndicaliste.

Selon lui, le PSE a été mis en place «par rapport» à l'incendie du 26 septembre 2019 dans l'usine rouennaise. **La combustion de 10.000 tonnes de produits chimiques avait alors causé toux, gênes respiratoires, irritations, maux de gorge, nausées et vomissements chez une partie de la population locale**. Un rapport de suivi de l'université de Rouen a mis en évidence la présence de huit substances classées «cancérogènes et mutagènes, perturbateurs endocriniens et/ou reprotoxiques, ou toxiques pour les organismes aquatiques» dans l'environnement. Une présence «reliable uniquement à l'incendie».

## MONDE

### **ALLEMAGNE : CONTINENTAL VA ENCORE TAILLER DANS SES EFFECTIFS !**

**L'entreprise allemande a indiqué ce mardi la suppression de 3.000 emplois supplémentaires dans le monde d'ici fin 2026. Un an tout juste après avoir déjà annoncé réduire ses effectifs de 7.150 postes.**

Continental n'en finit pas de réduire son personnel. L'équipementier automobile allemand a annoncé mardi la suppression de 3.000 postes supplémentaires d'ici fin 2026, sur ses 200.000 employés. Partout dans le monde mais surtout en Allemagne, pour la moitié d'entre eux.

Les suppressions concernent des emplois en recherche et développement (R & D), un service qui regroupe au total 31.000 salariés. Le groupe cherche à le réduire de 10 % pour rester «compétitif». Cette coupe devrait être mise en œuvre «dans une large mesure» via des départs en retraite anticipée et des gels d'embauches.

#### **Fermetures d'usines et réorganisation !**

Cette annonce intervient moins de trois semaines après celle concernant la fermeture de cinq usines en Allemagne. L'équipementier ajoute d'ailleurs mardi qu'un **site supplémentaire, à Nuremberg en Bavière, va également fermer**. Et ces mesures s'ajoutent à l'annonce, voilà tout juste un an, de la **suppression de 7.150 emplois dans le monde, soit 3 % de l'ensemble de ses effectifs**. «*Environ 5.400 emplois seront touchés*» dans l'administration et 1 750 dans la branche recherche et développement, «*au plus tard d'ici 2025*», avait indiqué le groupe en février 2024.

Continental justifie ces mesures par un «*environnement de marché dynamique et difficile alors que l'industrie subit une transformation majeure vers les technologies futures*». C'est d'ailleurs pourquoi, en décembre dernier, il a annoncé une réorganisation majeure de ses activités.

Le groupe avait alors précisé vouloir se concentrer sur ses activités plus performantes que sont les pneus et les solutions industrielles. Les préparatifs en vue de cette séparation «*devraient être achevés dès la fin du troisième trimestre 2025*», selon lui.

#### **Les équipementiers en difficulté !**

Continental n'est toutefois pas le seul équipementier à traverser une période de turbulences. D'autres fabricants allemands de pièces automobiles ont annoncé des suppressions d'emplois ces derniers mois. Comme Schaeffler, spécialiste des roulements pour l'industrie automobile, qui a confirmé en novembre la suppression de 4.700 emplois en Europe. Bosch, lui, a annoncé plusieurs volets de suppressions d'emplois dans le monde, affectant quelque 7.000 postes au total, les sites allemands devant être les plus concernés. De son côté, ZF, a indiqué vouloir supprimer jusqu'à un quart de ses effectifs dans le pays, soit 14.000 postes, invoquant le défi de la compétitivité.

Il y a en tout cas urgence. Au total, 32.000 suppressions de postes en Europe ont été annoncées au premier semestre 2024, soit plus que pendant la pandémie de Covid, chez ces fournisseurs qui emploient 1,7 million de salariés en Europe.

### **AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE**

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES - envoyer à :

Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement